

**INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION**

Société Anonyme au capital de 462 302 euros  
14, rue Lincoln - 75008 PARIS

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**



ARCADE AUDIT

26, rue La Quintinie  
75015 PARIS

Tél. : 01.48.56.10.10

Fax : 01.45.33.08.01

e-mail : [scharbit@arcade-audit.fr](mailto:scharbit@arcade-audit.fr)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

#### **ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

#### **CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- *Convention entre la société INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION et Monsieur Jean-Luc HAURAIS*

Personne concernée : Monsieur Jean-Luc HAURAIS, actionnaire détenant plus de 10% du capital.

Nature et objet : Le compte courant de Monsieur Jean-Luc HAURAIS n'a fait l'objet d'aucune rémunération en 2007, 2008 et 2009.

Modalités : Le solde du compte courant s'est élevé à 6 999,63 € tout au long de l'année 2009.

• **Conventions entre la société INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION et la société EOREZO**

Personnes concernées :

Monsieur Eddy ACHOUR, actuel Président de la société et membre du Conseil de Surveillance d'Eorezo ;

Monsieur Jean-Luc HAURAI, Président du Directoire d'Eorezo ;

Monsieur Franck ROSSET membre du Conseil d'Administration jusqu'au 5 février 2009, actionnaire détenant plus de 10% du capital et Président du Conseil de Surveillance d'Eorezo.

**1) Convention de sous-location de bureaux par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION à EOREZO**

Nature et objet : INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION facture à EOREZO un contrat de sous location de bureaux.

Modalités : Le montant des facturations par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION, s'est élevé à 69 108,46 € HT en 2009.

**2) Convention de refacturation de location de photocopieur par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION à EOREZO**

Nature et objet : INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION refacture à EOREZO la location de photocopieur.

Modalités : Le montant des facturations par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION, s'est élevé à 8 287,61 € IIT en 2009.

**3) Convention de refacturation de frais divers par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION à EOREZO**

Nature et objet : INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION refacture à EOREZO des frais divers comprenant la restauration, le parking, les petits équipements, les frais de téléphone et l'affranchissement.

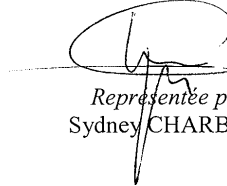
Modalités : Le montant des facturations par INTERNATIONAL TECHNOLOGIE SELECTION, s'est élevé à 2 917,24 € HT en 2009.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

**ARCADE AUDIT**

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
des Commissaires aux Comptes*



Représentée par  
Sydney CHARBIT